

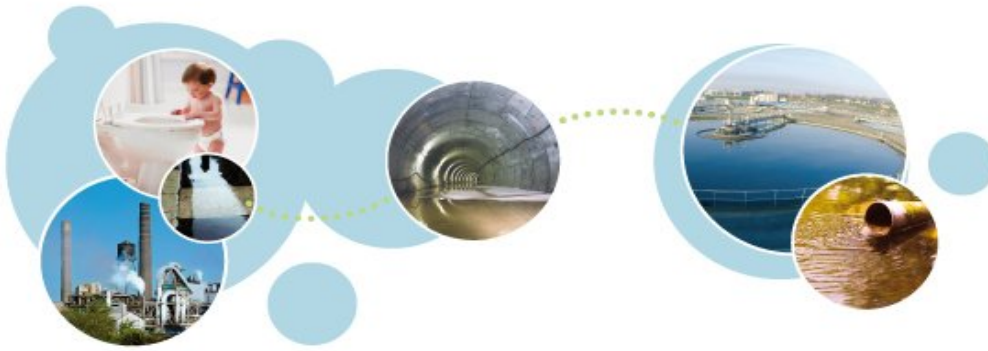


Débat public sur le projet de refonte de la station d'épuration Seine aval

Réunion thématique « Comment traiter les boues produites par la station Seine aval ? »

endp
Commission particulière
du débat public
Station d'épuration Seine aval

DÉBAT PUBLIC sur la refonte de la station d'épuration Seine aval
12 novembre 2007 - MEDAD



Le débat public / De la saisine au débat

" **Le maître d'ouvrage du projet**

Quel que soit son statut : Etat, collectivité, établissement public ou entreprise privée.

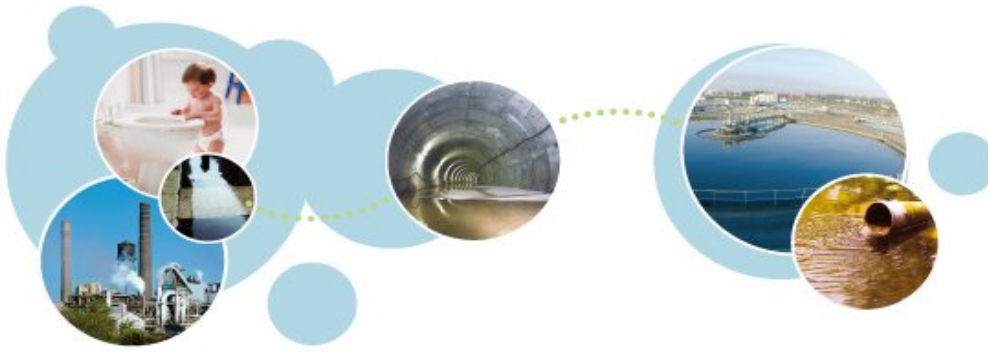
- " Il doit saisir la CNDP lorsque les caractéristiques de son projet dépasse certains seuils fixés par décret (coût > 300 M €),

" **La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**

- " La CNDP est chargée de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national »,
- " Elle décide ou non de l'organisation du débat public en fonction notamment des enjeux socio-économiques du projet et de son impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire,
- " Elle nomme le Président puis les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP).

" **La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)**

- " Neutre (elle ne s'exprime pas sur le contenu du projet) et indépendante,
- " En charge de l'organisation et de l'animation du débat public.



Le débat public / Portée, objectifs et principes

" La portée du débat

- " Le débat porte sur l'opportunité, les objectifs et les grandes caractéristiques du projet.
- " Il se déroule en amont de la décision d'engager ou non l'opération et bien avant l'enquête publique.

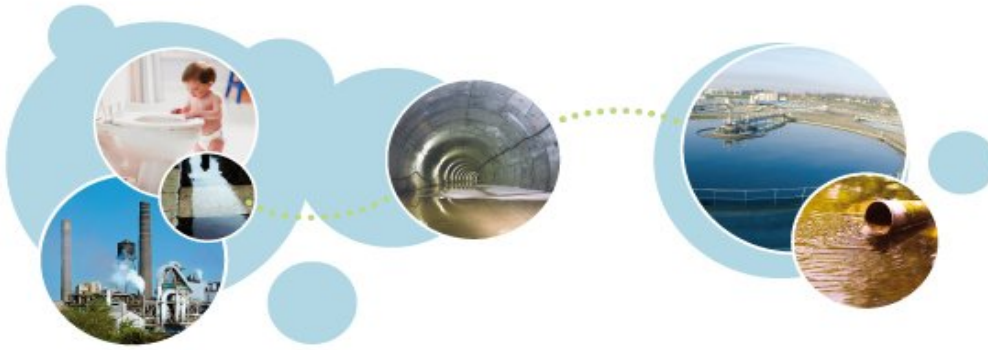
" Les objectifs visés

- " Permettre à tous d'être informés sur le projet
- " D'obtenir des réponses à leurs questions
- " D'exprimer leurs observations, critiques et suggestions

> Permettre un dialogue entre le public et le maître d'ouvrage afin de l'éclairer sur les suites à donner au projet, la décision lui revenant.

" Les principes

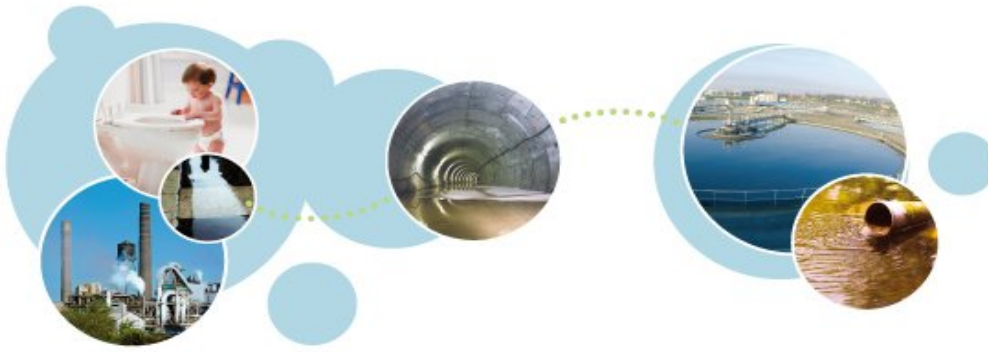
- " **Transparence** : tout est mis sur la table
- " **Équivalence** : exposé de tous les points de vue
- " **Argumentation** : Toutes les positions sont explicitées et débattues



Le débat public / Les suites du débat

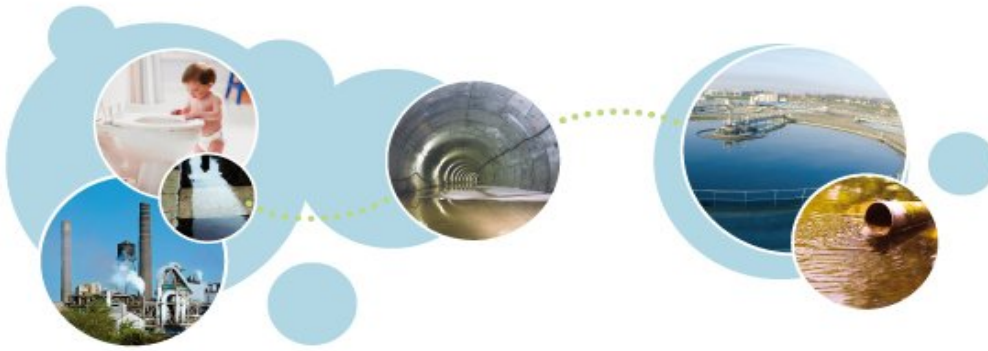
" Les suites du débat

- " Dans les **2 mois après la clôture du débat**, la CPDP publie un compte rendu de l'ensemble des arguments échangés pendant le débat,
- " Dans les **3 mois après la publication du compte-rendu**, le Maître d'Ouvrage publie le principe et les conditions de la poursuite du projet et, le cas échéant, les principales modifications apportées.



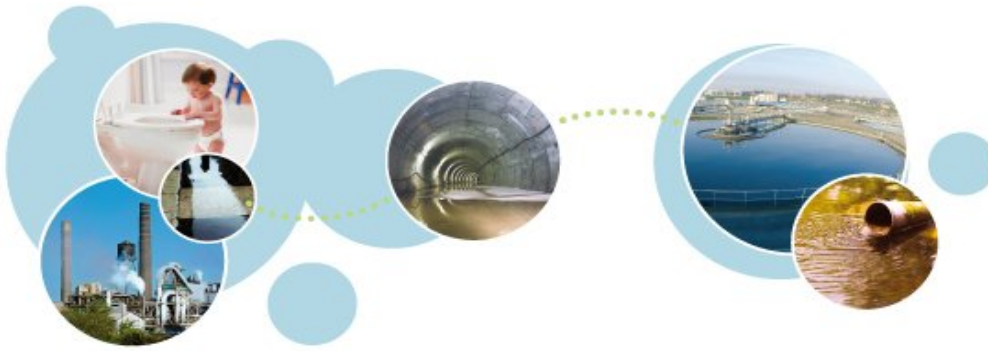
Les moyens de participation / Les réunions publiques

- **1 réunion générale de lancement** - *Saint Germain en Laye - 27 septembre (200 pers.)*
- **5 auditions publiques, en octobre**, pour connaître les attentes des publics
 - *Conflans-Sainte-Honorine – 2 octobre (70 pers.)*
 - *Cergy – 4 octobre (50 pers.)*
 - *Herblay – 11 octobre (200 pers.)*
 - *Nanterre – 16 octobre (80 pers.)*
 - *Rouen – 23 octobre (50 pers.)*
- **5 réunions thématiques, en novembre**, pour explorer les possibles :
 - " *Comment améliorer la qualité de la Seine ? Paris – 8 novembre (65 pers.)*
 - " *Comment traiter les boues de la station Seine aval ? Paris – 12 novembre*
 - " *Comment réduire les nuisances olfactives, sonores et visuelles de la station d'épuration ? La Frette sur Seine – 20 novembre*
 - " *Quels sont les risques industriels et sanitaires du site d'Achères ? Achères – 22 novembre*
 - " *La problématique des eaux pluviales - Pollutec Villepinte – 30 novembre*



Les moyens de participation / Les réunions publiques (2)

- **3 réunions de synthèse, au mois de décembre, pour évaluer les projets :**
 - " Quels projets pour la plaine d'Achères et pour l'avenir de la station Seine aval ?
 - " *Herblay – 4 décembre*
 - " *Conflans-Sainte-Honorine – 11 décembre*
 - " Quels impacts financiers et quelle gouvernance de l'assainissement francilien, du projet et des travaux ? *Maisons-Laffitte – 13 décembre*
- **1 réunion de clôture** pour débattre des principaux enseignements du débat public - *Saint Germain-en-Laye – 19 décembre*



Les autres outils d'expression

- " **Le blog :**
blog.debatpublic-seineaval.org
(Plus de 1800 connexions et 54 posts à ce jour)
- " **Les contributions écrites et les cahiers d'acteurs**
(à ce jour, 18 contributions et 2 cahiers d'acteurs proposés)
- " **Le système de questions/réponses sur le site Internet :**
www.debatpublic-seineaval.org
(121 questions posées et 75 réponses envoyées à ce jour)

cndp
Commission nationale de débat public
Station d'épuration
Seine Aval

Le **BLOG** du débat

01 02 03 04 05 06
Le débat Seine Aval | Les documents du débat | Espace participatif | Relayer le débat | Liens utiles | Calendrier du débat

Les questions de la gouvernance et d'une stratégie d'ensemble cohérente

Mercredi 17 octobre 2007

Hier, dans les locaux du Conseil Général des Hauts-de-Seine, à Nanterre, la commission a poursuivi ses auditions publiques.

Dix acteurs franciliens ont été successivement auditionnés : un exposé d'une dizaine de minutes puis des réponses aux questions de la commission ou des participants.

Blog du débat
Accueil
Nous écrire
Qui sommes-nous ?

Thèmes des messages
Auditions publiques (7)
Chat et Forum (1)
Comptes-rendus des réunions publiques (8)
On parle du débat (1)
Poursuivre le débat public ? (2)
Revue de presse (2)

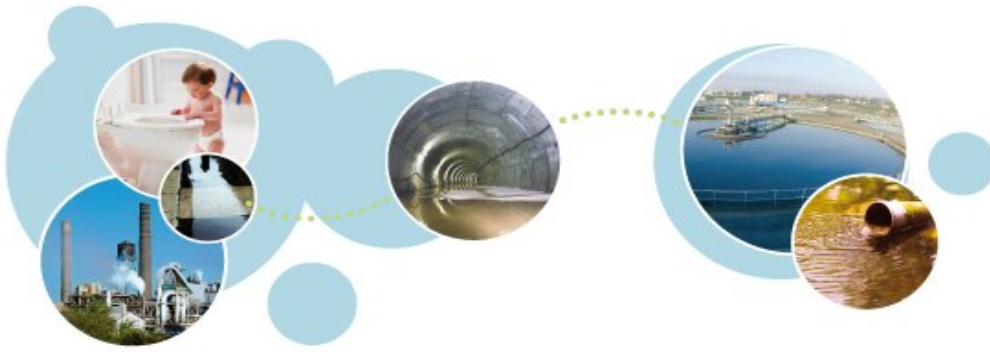
Questions & Réponses
Poser une question
Réponses aux questions

Chat & Forum
Chat
Forum

Liens utiles
CNDP
SLAAP

Top Ten
Amis du Bôchet
[Boulevard](#)
Environ24
Général de l'Environnement
Natu'evik
Rives de Seine
Seine que j'aime
Un geste par jour
Val de Seine Vert
Watermanc

Ont été entendus les quatre représentants des départements
municipalité de SIAAD/Seine la Haute de Seine la Seine Saint



La gouvernance et le financement d'une stratégie francilienne de traitement des eaux sales

La question sensible : Est-il équitable que les riverains de Seine aval soient contraints d'accepter ce que d'autres communes d'Ile-de-France parviennent à refuser ?

Les questions issues des auditions :

Qui décide ? Quelle gouvernance ?

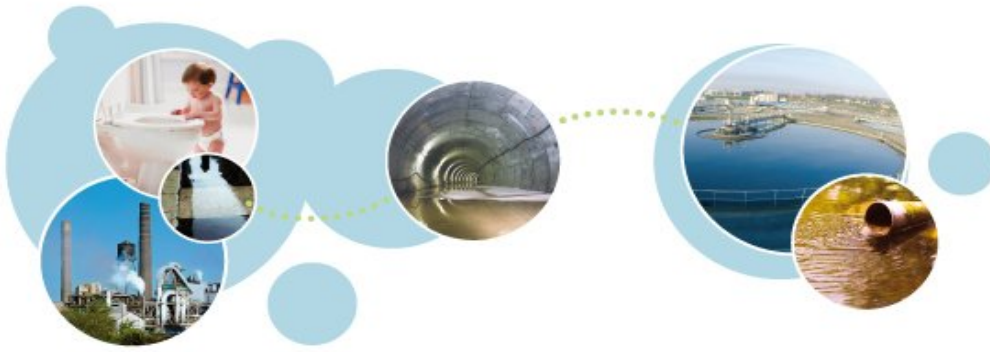
Quelle transparence sur les prix de l'eau ?

Quels coûts du traitement ? Quels financements sur la durée ?

Les questions pour la suite du débat :

« Si certains projets inscrits au schéma ne sont pas financés dans les temps, quelles seraient les conséquences sur le dimensionnement et le fonctionnement de Seine Aval ?

De nouvelles ressources financières sont-elles possibles pour garantir la mise en œuvre d'une stratégie cohérente sur tous les maillons de la chaîne ? Qui peut piloter et garantir la mise en œuvre d'une stratégie cohérente et coordonnée ? ».



La déconcentration du système francilien et la taille de Seine Aval

Une controverse : faut-il limiter à 2,1 millions de m³ le volume maximum de traitement des eaux de pluie à Achères quitte à arrêter de traiter les eaux pluviales que les communes ne traiteraient pas ou ne financeraient pas ?

Les questions issues des auditions :

La déconcentration a-t-elle été mise en œuvre ? Doit-on et peut-on poursuivre la déconcentration ?

Les projets envisagés anticipent-ils l'émergence de nouvelles pollutions et l'évolution des réglementations ?

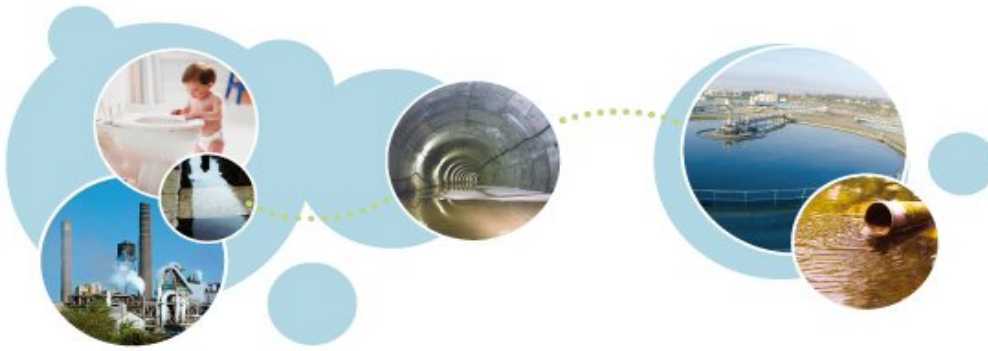
Faut-il limiter le volume des eaux de pluie traité à Seine aval ?

La baisse de la consommation d'eau : quelles conséquences sur le système de traitement des eaux sales ?

Les questions pour la suite du débat :

Si la consommation d'eau baisse de façon significative (prise de conscience écologique et augmentation du prix de l'eau), quelles sont les conséquences sur le fonctionnement du système francilien et sur la refonte de Seine Aval ?

Doit-on limiter la capacité de traitement des eaux de pluies de Seine Aval pour contraindre les communes à agir sur leur territoire ? Quelles actions engager auprès des usagers, particuliers, entreprises ou collectivités pour limiter le déversement de polluants dans les réseaux ? Quel est le potentiel de ces actions ?



La refonte de Seine aval

Les questions issues des auditions :

Le zéro nuisance est-il possible et crédible ?

Le niveau des nuisances est-il lié à la taille de la station de traitement ?

Un débat est ouvert par les acteurs situés en aval : le cahier des charges de la refonte est-il adapté aux usages actuels et futurs du fleuve ?

Enfin, quel sera l'impact de la refonte sur le volume des boues, sur la qualité des boues ? Quels procédés de valorisation faudra-t-il privilégier ?

Les questions pour la suite du débat :

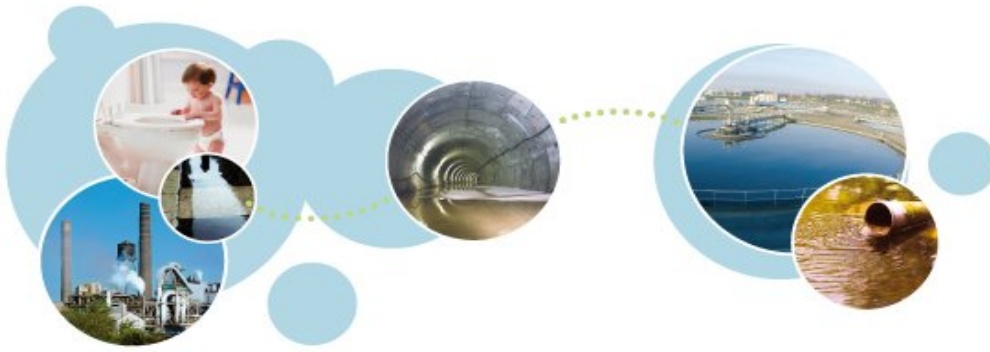
" Sur les différentes thématiques, quelles sont les différences entre les propositions des 3 groupements ?

" Les propositions permettent-elles de réduire les nuisances à un niveau équivalent à celui de stations récentes de taille inférieure ?

" Les objectifs du projet de refonte garantissent-ils une bonne santé du fleuve ? Tous les polluants potentiellement pathogènes pour l'homme ou néfastes pour l'environnement sont-ils traités à un niveau suffisant ?

" Certains systèmes de traitement des eaux sales produisent-ils moins de boues ? Quels sont les critères pertinents pour choisir telle ou telle méthode de traitement des boues ? Quels sont les procédés à privilégier ? Faut-il écarter

l'incinération a priori ?

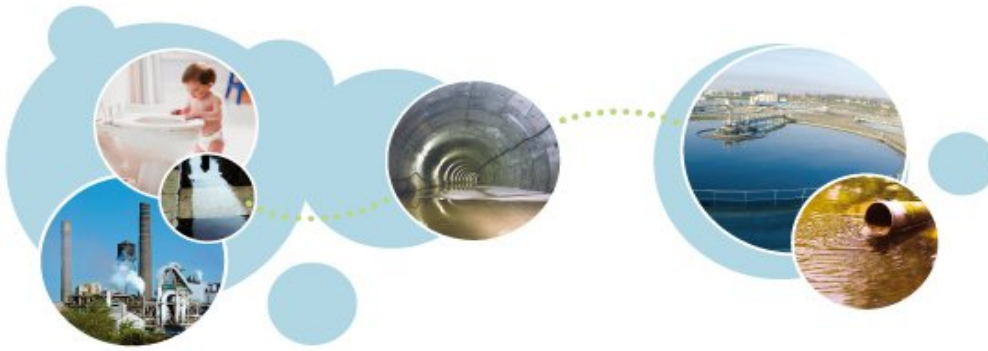


Réunion publique de lancement Déroulement de la réunion

14H45 : 1ère partie - Avantages et inconvénients des différentes filières

- *Les boues d'épuration en France - Eléments de contexte (5 minutes)*
Vincent FERSTLER (MEDAD)
- *Les différentes filières et techniques (10 minutes)*
Emmanuel ADLER (Consultant et expert judiciaire, Cabinet ACONSULT)

15H20 : Table ronde et débat avec la salle (50 minutes)



Réunion publique de lancement Déroulement de la réunion

16H00 : 2ème partie - Les réponses sociales

- **La genèse du conflit sur les boues (15 minutes)**
Danièle SALOMON (Cabinet Risques et Intelligence)
- **La réglementation - les obligations en termes de suivi de l'épandage (10 minutes)**
Vincent FERSTLER (MEDAD)

16H45 : Table ronde et débat avec la salle (50 minutes)



Débat public sur le projet de refonte de la station d'épuration Seine aval

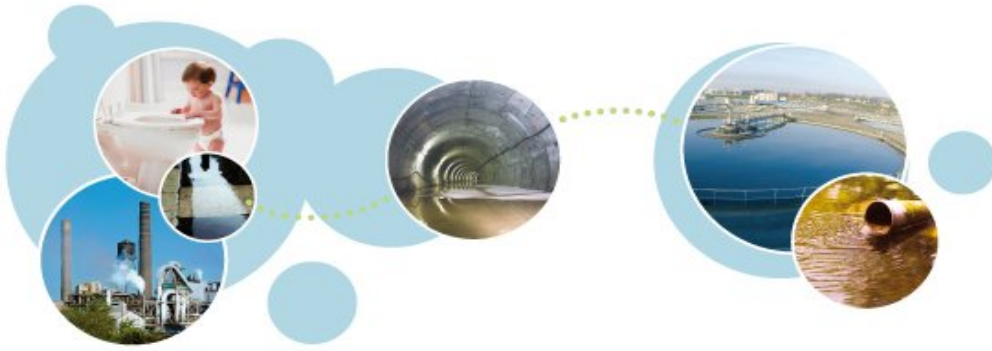
Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

12 novembre 2007

DÉBAT PUBLIC *sur la refonte de la station d'épuration Seine aval*

cndp
Commission particulière
du débat public
Station d'épuration Seine aval





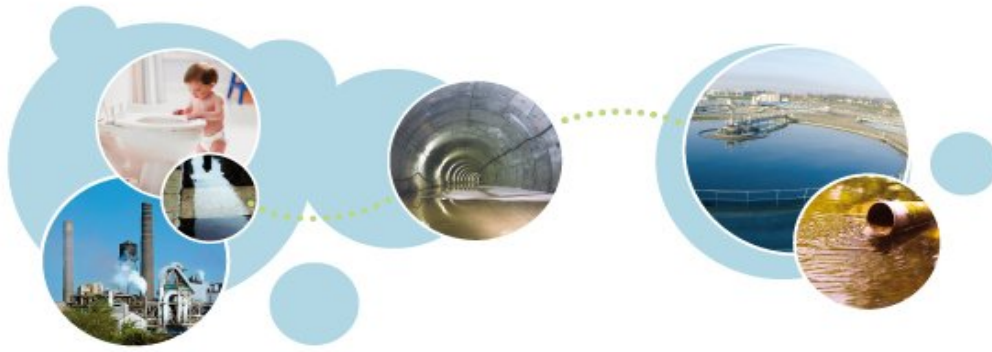
Comment continuer à participer au débat après la réunion ?

Prochaine réunion thématique
(Comment réduire les nuisances de Seine aval ?) :

Mardi 20 novembre à 20h à la Frette-sur-Seine (Salle polyvalente Albert Marqué)

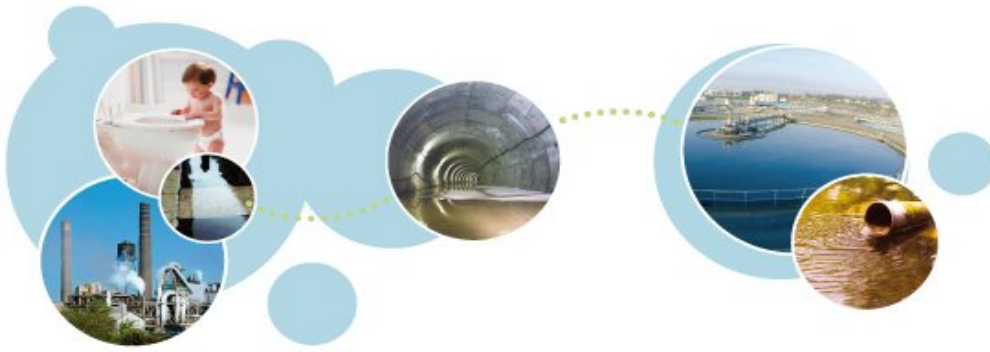
Et tout au long du débat :

- " Le blog : blog.debatpublic-seineaval.org
- " Les contributions écrites et les cahiers d'acteurs
- " Le système de questions/réponses sur le site Internet :
www.debatpublic-seineaval.org



Vincent FERSTLER

MEDAD



Emmanuel ADLER
Consultant et expert judiciaire
Cabinet ACONSULT